

AU SOMMAIRE

LISTE ONÉREUSE

La CUM a dû payer à une firme de lobbyiste un montant de \$ 1 228.75 pour qu'elle lui fournisse la composition des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale. **Page 3**

ECONOMIE

SOCCRET POUR L'EXPANSION

La région du Saguenay—Lac Saint-Jean met de l'avant un projet tout à fait original en vue d'assurer elle-même son expansion économique. Des gens d'affaires de la région ont annoncé hier leur participation à une Société en commandite de création d'entreprises, SOCCRENT, qui commence ses activités avec un fonds de capital de risque de \$ 10 millions. **Page 9**

BOURSE : HAUSSE À L'HORIZON

C'est du moins l'avis de M. Anthony Boeckh, le conseiller de banques américaines. Celui-ci explique ses conclusions par le récent ralliement du dollar US, qui donne à la Réserve fédérale une nouvelle marge de manoeuvre pour faire reculer encore plus les taux d'intérêt. Conséquence : les marchés boursiers devraient très bientôt connaître une activité fébrile. **Page 9**

SPORT

DÉCÈS D'AURÈLE JOLIAT

L'une des figures légendaires des Canadiens de Montréal, M. Aurèle Joliat, est décédé, dimanche, à Ottawa, à l'âge de 84 ans. **Page 16**

Le silencieux

AVEC UN PEU moins d'imagination, un écrivain ferait un meilleur roman qu'une autobiographie.

Une erreur commune d'appréciation : croire que plus une personne est grave, plus elle est compétente.

Dans la conquête du monde, la nation qui est la plus forte se croit la meilleure.

— ALBERT BRIE



M. Michael Wilson

ESCALADE DE LA GUERRE COMMERCIALE CANADO-AMÉRICAINE Ottawa annonce des représailles

JOCELYN COULON

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a annoncé, hier, une série de mesures de représailles en réponse à l'imposition par Washington d'une surtaxe sur les importations de bardeaux de cèdres de Colombie-Britannique. Au même moment, les Américains imposaient de nouveaux tarifs punitifs sur certains produits canadiens de l'acier.

Les mesures de représailles, qualifiées par l'opposition de « ridicules et d'insignifiantes », touchent prin-

cipalement l'importation de livres et de magazines ainsi que des pièces d'ordinateurs et certains semiconducteurs. Les mesures seront effectives à compter du 6 juin, date d'entrée en vigueur de la majoration tarifaire américaine sur les bardeaux de cèdres.

Le 22 mai dernier, le gouvernement américain avait annoncé, sans avertissement préalable au gouvernement canadien, des droits de douane de 35 % sur l'importation de bardeaux de cèdre rouge.

Le Canada rétablira les droits de douane de 10 % sur certains livres,

certain magazines et autres publications. Ces taux tarifaires avaient été abolis en 1979 en échange d'une exemption pour le Canada d'une mesure américaine sur le droit d'auteur. Selon le ministre Wilson, cette mesure a été jugée incompatible avec les obligations des États-Unis en vertu du GATT. La mesure expire le 21 juin prochain et si les États-

Unis ne la rétablit pas, le Canada supprimera à nouveau sa taxe de 10 % et tentera de trouver d'autres moyens de représailles.

Le rétablissement de la taxe permettra à Ottawa de percevoir environ \$36 millions de droits supplémentaires. Les Américains ont exporté au Canada en 1985 pour \$360

Voir page 8: Représailles

UNE RIPOSTE TROP TARDIVE

L'éditorial de Paul-André Comeau en page 6

LIBRE-ÉCHANGE

Entente conclue entre Ottawa et les provinces

□ UNE VICTOIRE POUR BOURASSA

BERNARD DESCÔTEAUX et JOCELYN COULON

OTTAWA — Les premiers ministres des provinces rencontreront à tous les trois mois le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney, pour suivre et évaluer avec lui le déroulement des négociations sur la libéralisation des échanges avec les États-Unis.

Tel est l'élément principal de l'entente conclue hier par les 11 premiers ministres canadiens alors qu'ils se rencontraient en soirée pour définir ce que serait « la pleine participation des provinces » à ces négociations commerciales.

Cette entente a satisfait la très grande majorité des premiers ministres, particulièrement le premier ministre Robert Bourassa qui a eu gain de cause sur une de ses principales revendications. Comme il le souhaitait, on a accepté le principe de pourparlers sur les modalités de ratification par les provinces d'un éventuel traité avec les États-Unis.

Cette entente vient dénouer plusieurs semaines d'impasse entre les deux niveaux de gouvernement. Acquis il y a déjà six mois, le principe de « la pleine participation des provinces » n'avait en effet pu être défini dans les 90 jours qu'on s'était alloués lors de la conférence des premiers ministres tenue à Halifax en novembre dernier. Il y a encore quelques jours, on ne voyait trop comment pourrait se réconcilier les positions de chacun. Les compromis ont été les suivants:

■ d'un côté, les provinces ont accepté que la négociation soit menée



M. Robert Bourassa

sous l'entière autorité du gouvernement fédéral. Le négociateur canadien, M. Simon Reisman, sera seul devant son vis-à-vis américain M. Peter Murphy. Les provinces n'auront d'observateur ni dans la salle de négociation ni dans la chambre voisine, comme elles l'avaient demandé un temps.

■ Les provinces recevront leurs informations sur le déroulement des négociations via les mécanismes réguliers déjà en place: tout d'abord, par un comité de fonctionnaires qui réunit le négociateur Reisman avec les représentants des provinces;

Voir page 8: Bourassa

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX DANS LA MÉTROPOLE

Mgr Desmond Tutu invite le Canada à exercer son leadership

PAULE DES RIVIÈRES

Le temps presse. Si la communauté internationale n'adopte pas « de toute urgence » des sanctions contre le gouvernement raciste d'Afrique du Sud, les Sud-Africains renverseront le pouvoir blanc par la violence. « Les choses en sont là », a prévenu, hier, l'évêque sud-africain Desmond Tutu.

Le prix Nobel de la Paix était à Montréal hier, pour rappeler aux Canadiens et à leur gouvernement que « il n'est pas possible de rester à cheval sur la clôture » lorsque les gens meurent ».

Mgr Tutu n'a pas caché que la population noire d'Afrique du Sud était divisée quant à l'utilisation de la violence pour abolir l'apartheid. Pour sa part, il répète que « toute violence est condamnable » mais ajoute qu'« il vient un temps où il est justifié de renverser un gouvernement injuste par la violence ». À plusieurs reprises au cours de la journée, l'évêque a comparé la situation dans son pays à celle qui a mené à l'extermination de millions de Juifs.

Mgr Tutu rend le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, responsables de la situation actuelle et il invite le Canada « à jouer un rôle de leadership moral ».

C'était la première visite du prélat sud-africain à Montréal et, partout où il est passé, il a rapidement conquis son auditoire, par sa simplicité et son sens de l'humour. Le message était en revanche clair... et sans complaisance à l'endroit des Canadiens.

Le premier ministre du Qué-

Voir page 8: Tutu

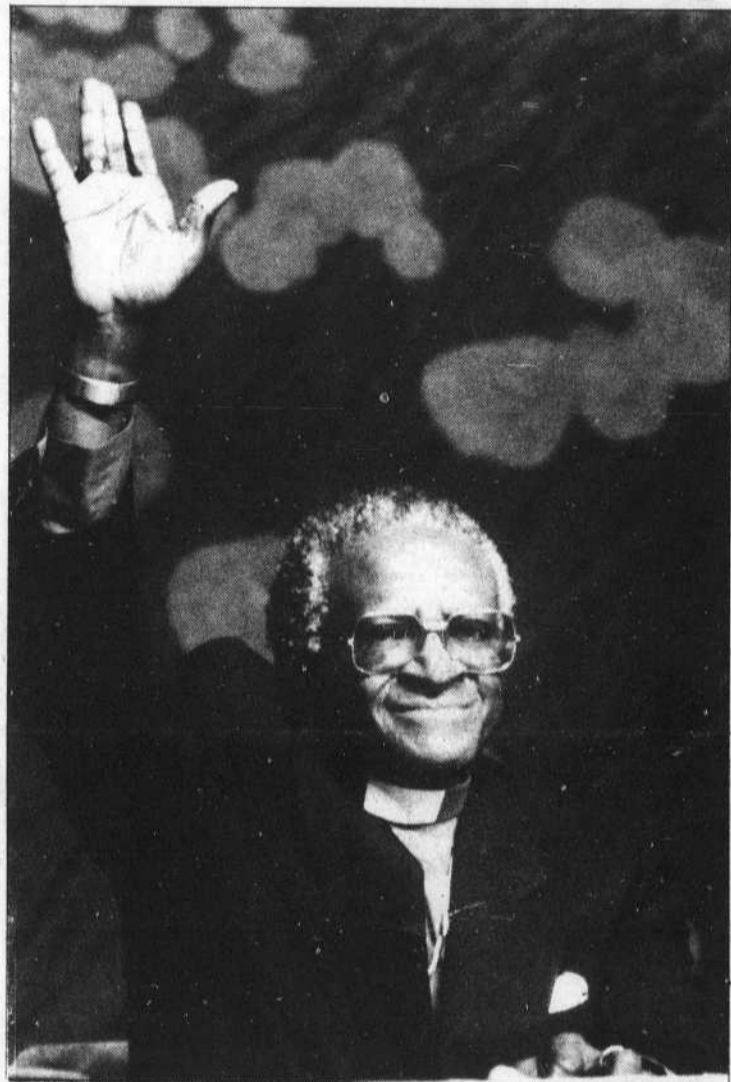


Photo Jacques Grenier

Mgr Desmond Tutu a fait la connaissance des Montréalais hier et un des moments importants de cette journée a été sa rencontre avec les communautés noires anglophone et francophone.



RAVALEMENT DE FAÇADE POUR LE MUNDIAL

Le Mexique, les buts et les haricots

JEAN-CLAUDE BUHRER
Le Monde

MEXICO — « Le Mexique est toujours debout. » En plein Mundial, le slogan s'étale sur les murs, orne les voitures de police, les palissades masquant les démolitions. Comme s'il fallait convaincre les Mexicains, les encourager à continuer à avoir confiance en eux-mêmes et en leur pays.

Apparemment, le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour panser les nombreuses plaies encore béantes de la capitale et pour recevoir fastueusement les visiteurs attendus avec impatience. Les Mexicains de la rue, eux, semblent moins directement passionnés par la rencontre sportive que par les quelques menus avantages qu'ils espèrent en tirer. Un décalage très net apparaît entre les préoccupations des autorités, mécontentes des critiques exprimées à l'étranger, et les soucis d'une majorité de la population, entraînée dans le tourbillon des problèmes quotidiens. Et quand le mécontentement apparaît sous forme d'inscription murale affirmant « No queremos goles, queremos frijoles » (« Nous ne voulons pas des buts, mais des haricots »), ce qui est la manière mexicaine de dire « assez de jeux, nous voulons du pain », une équipe municipale de nettoyage est dépêchée d'urgence afin de la faire disparaître.

Chacun convient finalement que la crise n'est plus seulement économique et sociale, mais morale et politique.

Le double séisme de septembre dernier a joué un rôle catalyseur, et a fait vaciller les idées traditionnelles, pourtant solidement ancrées, sur l'immuable stabilité politique mexicaine. Les remous du marché pétrolier n'ont rien arrangé.

Pour les responsables politiques, il s'agit de serrer les rangs, de colmater les brèches et d'imposer une certaine austerité à une classe moyenne peu disposée à être la seule à en faire les frais. À Mexico même, la délinquance de droit commun augmente et inquiète les autorités. Cela n'empêche pas l'insouciance la plus totale de régner dans les centres de loisirs de Mexico, où cadres supérieurs, hauts fonctionnaires et proches des cercles gouvernementaux vont passer les fins de semaine dans d'anciennes haciendas reconverties en hôtels de luxe.

Comme trop souvent ici, le fardeau le plus lourd retombe sur les moins favorisés. Les principales victimes du tremblement de terres sont les habitants des zones pauvres. L'incurie des responsables chargés de reloger les victimes et l'extrême lenteur des travaux alimentent un mécontentement latent.

Le mécontentement s'explique si l'on voit les cahutes mises à la disposition des sinistrés dans le cadre du programme officiel dit de rénovation des logements populaires. Non seulement les emplacements choisis laissent songeur — des rangées de baraquement dressés au milieu de la folle circulation du trafic urbain des autoroutes de la capitale — mais le matériau utilisé ne vaut pas grand-

Voir page 8: Mexique

BANQUES

3,500 guichets reliés au Canada

PAUL DURIVAGE

Les six plus grandes banques du pays, le Mouvement Desjardins et deux sociétés de fiducies viennent de s'unir pour former le plus important réseau partagé de guichets automatiques au Canada.

La nouvelle a été annoncée hier aux cours de présentations tenues simultanément à Montréal, Toronto et Vancouver et regroupant en chaque cas une brochette de personnalités du monde bancaire et financier.

Le réseau Interac mis en service hier regroupe déjà les guichets

Voir page 8: Guichets

François Benoit - Philippe Chauveau

ACCEPTATION GLOBALE

Une histoire de générations: « La Volvo contre mon B.S. ? »



38 ans après le REFUS GLOBAL voici enfin

ACCEPTATION GLOBALE

Le manifeste de toute une génération

par François Benoit et Philippe Chauveau (et vice-versa)

7,95\$



BORÉAL/Société

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Représailles

millions de livres et magazines. Le gouvernement imposera aussi des droits de douane sur les importations de pièces d'ordinateurs et de semi-conducteurs d'une genre fabriqué au Canada.

Enfin, Ottawa augmentera les droits tarifaires sur une série d'articles, « non-consolidés » dans le cadre du GATT, et qui entrent au Canada à des taux réduits.

Le ministre des Finances a souligné devant le Parlement que l'objectif recherché par le gouvernement canadien était de « faire comprendre aux Américains les coûts que comporte le protectionnisme ».

M. Wilson a précisé que « le gouvernement ne tire aucun plaisir de l'application de ces mesures », mais que le commerce fonctionnait dans les deux sens et qu'il « faut faire prendre conscience aux nations que le protectionnisme est injustifié ».

Les partis d'opposition ont qualifié la réplique gouvernementale de faible et précisé qu'elle ne sera pas prise au sérieux par les Américains.

Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a inscrit, pour aujourd'hui, une motion de non-confiance contre le gouvernement et demandé ce que le cabinet avait l'intention de faire pour protéger les emplois des 4,000 travailleurs de Colombie-Britannique qui sont menacés par la surtaxe américaine.

« Le gouvernement, par cette annonce dérisoire et insignifiante, a tout simplement abandonné les travailleurs et l'industrie du bardeau de cèdre », a déclaré M. Lloyd Axworthy, critique libéral, qui donnait la réplique au ministre Wilson au nom de son parti.

Au lendemain de la décision américaine, le premier ministre Brian Mulroney avait promis une réponse vigoureuse et menacé haut et fort le gouvernement américain. Puis quelques jours plus tard, le secrétaire d'État, M. Joe Clark, déclarait que le Canada demanderait une compensation financière pour l'imposition des tarifs.

Tutu

M. Robert Bourassa, qui s'est entretenu avec Mgr Tutu, s'est pour sa part engagé à « regarder de près » les intérêts qu'aurait la Caisse de dépôt et de placement du Québec en Afrique du Sud.

« Quelques instants plus tôt, Mgr Tutu avait déclaré que « l'initiative du Commonwealth est morte ». Selon l'évêque anglican, le comité du Commonwealth n'a plus qu'une chose à faire maintenant et c'est de recommander des sanctions.

« Le Canada a pris certaines mesures pour marquer son opposition au régime de Pretoria mais en évitant jusqu'à présent les sanctions économiques. Les pays du Commonwealth ont préféré envoyer un groupe de « sages » en mission en Afrique du Sud, pour tenter de rapprocher les parties ».

D'ailleurs, hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a répété en Chambre qu'il attendrait le rapport du groupe avant d'adopter quelque mesure que ce soit contre Pretoria.

Or, c'est justement cette attente qui n'a plus de sens, s'acharne à répéter l'évêque Tutu en affirmant que « l'apartheid serait mort si nous avions eu l'appui des banques internationales ».

Le prélat sud-africain ne croit pas une minute que le président sud-africain, M. Pieter Botha, voudrait agir mais en est empêché par la minorité blanche d'extrême droite.

« Qu'est-ce que ce sursaut philanthrope qui n'a pas été servi lorsque des sanctions furent adoptées contre le Nicaragua, la Pologne, la Libye ? », demande-t-il.

Le projet de centre de recherche sur l'auto s'établirait dans l'Est

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — C'est dans l'Est de la métropole que devrait atterrir le centre de recherche que mettra sur pied Bombardier dans le secteur de l'automobile.

Selon des sources au gouvernement, Ottawa pousserait même pour que cet institut, chargé de faire avancer la technologie des petites autos dans un climat rigoureux, s'installe dans le comté conservateur de Mercier, à la pointe est de l'île.

Ces mêmes sources assurent qu'Ottawa a donné comme condition sine qua non à son appui financier des retombées économiques dans la région de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où Bombardier a déjà une ligne d'assemblage de rames de métro.

Cette semaine, le président de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, doit partir pour le Japon. Si, au cabinet fédéral, tout se déroule sans anicroche, il aura en poche la lettre d'intention du gouvernement fédéral

qui appuiera financièrement le centre de recherche ainsi qu'une ligne de montage de micro-voitures Daihatsu, prévue pour Valcourt dans les Cantons de l'Est.

Le centre de recherche est lui susceptible de créer 300 emplois directs dès son ouverture et donnerait du travail à 500 personnes d'ici cinq ans.

Rejointe hier à son bureau de comté, la jeune députée conservatrice de Mercier, Mme Carole Jacques, a refusé de confirmer qu'une décision était prise. « Tout ce que je peux dire c'est que je travaille fort depuis plusieurs semaines sur ce dossier avec les ministres concernés et que je suis très optimiste », a-t-elle dit.

Imminent, le moment de l'annonce formelle du projet reste encore à

être décidé par Ottawa. Certains stratèges souhaitent une annonce dès cette semaine, avant que M. Beaudoin ne se rende au Japon.

D'autres préféreraient attendre que Suzuki ait annoncé son projet d'usine commune avec GM en Ontario. Un projet québécois serait alors susceptible de ramener le balancier politique en faveur des Tories au Québec, estime-t-on.

De son côté le député libéral de Shefford (où se trouve Valcourt), M. Jean Lapierre, estime que le ministre à la Petite entreprise, André Bissonnette, a joué d'imprudence en révélant à la presse, la semaine dernière, des parties essentielles du projet.

« M. Bissonnette a négocié en amateur. Imaginez maintenant dans quelle position de négociation se trouve Bombardier pour négocier avec les Japonais », a-t-il dit. Ce projet est dans l'air depuis au moins deux ans, et « il est maintenant à une phase trop cruciale pour être utilisé à des fins politiques », de lancer le député libéral.

« Le monde est obligé de nous aider à forcer le gouvernement à relâcher les prisonniers politiques, à faire rentrer les citoyens en exil et à s'asseoir avec tous les représentants pour élaborer une nouvelle constitution. Même s'ils représentent plus de 80 % de la population, la constitution que le gouvernement s'est donnée en 1984 interdit l'accès des Noirs au Parlement.

Partout où il est passé hier, Mgr Tutu a été chaleureusement accueilli. Sa journée a commencé par une rencontre avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, puis une messe à la petite cathédrale Christ Church, tout près du magasin La Baie. Les évêques de différentes églises étaient réunis pour l'occasion et Mgr Paul Grégoire a rendu hommage « à nos frères et soeurs qui souffrent l'oppression ».

L'évêque de Johannesburg, qui est en grande partie responsable de la montée du militantisme religieux en Afrique du Sud, a ensuite pris la parole à un déjeuner-causerie organisé par Association québécoise des organismes de coopération internationale. Le mouvement syndical était bien représenté.

Mais le meilleur moment de la journée fut gardé pour la fin, lorsque l'évêque s'est rendu à l'Église Union United, en plein cœur de la communauté noire de Montréal. Pour la première fois, les communautés noires anglophone et francophone de Montréal s'étaient donné rendez-vous.

Mexique

chose : du carton pressé et enduit d'un dérivé du pétrole pour les parois, une charpente de bois léger et de la tôle pour le toit. Une allumette suffit à les faire flamber, et de récents incendies, peut-être intentionnels, en ont ravagé un certain nombre.

Les familles nombreuses préfèrent encore s'entasser dans des masures de fortune bâties à la hâte avec des matériaux de récupération des immeubles effondrés ou évacués. Les responsables admettent qu'à peine 0,4 % de ce qui a été détruit a été reconstruit, et leur intention est de rebâtir 44,000 logements dans le courant de l'année. On estime à 120,000 le nombre de familles sinistrées.

Le tremblement de terre a aussi permis de mettre en lumière des pratiques ignorées de l'opinion publique. Ainsi, dans la zona rosa, la plus touristique de la capitale avec ses nombreux hôtels, ses boutiques et ses restaurants, des ateliers clandestins ont été découverts. De jeunes ouvrières travaillaient pour des salaires nettement inférieurs aux barèmes officiels, pourtant déjà dérisoires.

Cette main-d'oeuvre bon marché, formée essentiellement de mères ou de femmes célibataires, était rémunérée à environ 48 % du salaire minimum de 1,650 pesos par jour. Avec un dollar américain valant environ 500 pesos, cela représente un peu plus de \$3 US. Pour huit heures de travail, les minidettes ne percevaient donc guère plus d'un dollar et demi, sans la moindre garantie. Il est question de porter le salaire minimum quotidien à 2,000 pesos, mais, comme au cours des trois premiers mois de l'année, l'inflation s'est élevée à quelque 19 %, on imagine les conditions de vie de ces ouvrières !

À en croire avocats et intellectuels qui essaient de leur venir en aide depuis le tremblement de terre, elles seraient plusieurs dizaines de milliers dans cette situation, mais à peine trois à quatre mille se seraient présentées pour tenter d'obtenir des indemnités ou pour s'affilier à des « syndicats » lancés par de petits groupes d'activistes, afin de faire valoir leurs droits.

Le réveil politique que certains attendaient n'a toujours pas eu lieu. Les militants les plus enthousiastes

hiers se montrent moins sûrs. Ainsi, dans le vaste bidonville de Nezahualcoyotl, ils ne font guère recette. Les porte-parole de la gauche — aussi restreinte que fragmentée — admettent qu'il est chaque jour plus difficile d'avoir des contacts suivis et fructueux avec les habitants de ces zones de misère : leur préoccupation fondamentale est de survivre, de trouver un petit métier leur permettant d'assurer, plutôt mal que bien, la nourriture quotidienne. Pour eux, le Mundial est avant tout l'occasion d'aller se poster autour des stades pour cirer des souliers, vendre des boissons, des badges, des biscuits ou des souvenirs de pacotille, afin de faire rentrer quelque menue monnaie dans l'escarcelle familiale.

Un prêtre qui vit depuis plusieurs années dans la colonie El Sol aux confins de Nezahualcoyotl constate un accroissement alarmant du trafic de drogue et une nette augmentation de la violence. Celle-ci se traduit par des rixes à la sortie des petits bals du samedi soir, des bagarres sanglantes et sans motif, ou encore des coups de main contre des voisins apparemment un peu moins mal lotis. Il critique les dépenses somptuaires pour aménager les abords des stades ou les centres de communications, alors que dans la zone de Nezahualcoyotl, le transport public est déficient, 750,000 personnes n'ont pas d'emploi. Les fonds manquent pour installer des canalisations et l'éclairage public, les conditions d'hygiène et d'approvisionnement en eau sont notamment insuffisantes. Pour lui : « Le Mexique est un navire en train de sombrer sous les effets conjugués du fardeau de la dette et de la chute de prix des produits pétroliers. Le capitaine fait en sorte que le peuple ne s'en rende pas compte, mais déjà les rats quittent le bateau. Le Mexique se trouve en état d'insolvabilité, et le gouvernement ne veut pas le reconnaître ».

La situation économique demeure préoccupante. Les dirigeants s'efforcent de répondre aux exigences des bailleurs de fonds étrangers. En même temps, ils exhortent leurs citoyens à manifester leur patriotisme en rapatriant leurs fonds placés à l'étranger. Patrons et industriels continuent pour leur part à faire preuve de la plus grande prudence, car les signes de reprise se font toujours attendre, tandis que les remous du marché pétrolier ne sont pas de nature à ranimer des enthousiasmes défallants. Des experts affirment que, si le gouvernement avait contrôlé au cours des dix dernières années la fuite des capitaux, la dette du Mexique ne dépasserait guère \$12 milliards au lieu de \$100 milliards.

Ils assurent que le capitaux mexicains ayant trouvé refuge au-delà de la frontière représentent au moins la moitié de la dette. D'autre part, les économistes évaluent à \$6 milliards la diminution des revenus des exportations de brut pour 1986, en raison de la baisse des prix. Le séisme a fait resurgir des problèmes d'environnement, trop longtemps négligés sinon ignorés. La pollution à Mexico augmente, et l'air est chaque mois moins respirable. Des personnalités parmi les plus prestigieuses du pays ont formé le Groupe des cent, qui compte aujourd'hui quelque 400 membres, des intellectuels de toutes les sensibilités résolus à essayer de limiter les dégâts avant qu'il ne soit trop tard. Leur tâche n'est pas aisée, car, si leurs déclarations sont publiées, lues et commentées, l'écho qu'elles éveillent est mince. Leur réflexion met en cause les options des autorités, sans pouvoir exercer d'influence notable sur la définition de programmes engageant l'avenir. Et leur approche se heurte à la question de la corruption, que nul ne peut se permettre de dénoncer ouvertement, à l'exception du président.

Certes, M. Miguel de la Madrid s'est courageusement lancé dans la bataille contre cette lèpre qui rongé le système. La récente extradition par les États-Unis de l'ancien chef de la police de la capitale, l'ex-général Arturo Durazo, qui a été mis sous les verrous, s'inscrit dans cette campagne. Mais, pour un gros poisson capturé, combien de pêcheurs en eau trouble de moindre envergure, tout aussi malveillants, toujours en liberté et s'accrochant fort bien de pratiques douteuses ? Revenus de bien des illusions, les Mexicains se bornent à hausser les épaules : « Nous sommes à la fin d'un cycle politique, et la crise que traversons est à la fois économique, politique et morale. Ne pas le voir, c'est être aveugle », nous dit Octavio Paz.

GATT

L'agriculture et les services discutés

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — L'agriculture et les services seront à l'ordre du jour de la prochaine ronde de négociations commerciales multilatérales qui s'ouvrira au mois de septembre, en Uruguay, par une réunion des 90 pays signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

C'est ce dont ont convenu le week-end dernier les ministres du Commerce de 18 pays signataires de l'Accord qui étaient réunis depuis trois jours à Séoul, en Corée du sud, pour préparer cette rencontre de septembre.

Dans un entretien téléphonique depuis Séoul, le ministre canadien du Commerce extérieur, James Kelleher, a exprimé sa satisfaction devant ce consensus qui s'appuie autant sur des pays développés que sur des pays en voie de développement. La prochaine étape sera, a-t-il souligné, de faire que l'agriculture soit reconnue comme question prioritaire et soit traitée à ce titre sur une voie expresse.

Le Canada était depuis longtemps un partisan de soumettre le commerce des produits agricoles à des règles internationales, ce qui n'avait pu être fait dans les précédentes rondes de négociations. L'opposition à de telles négociations est venue surtout des Européens qui ces derniers mois avaient durci leur attitude.

La récente guerre commerciale entre les États-Unis et la Communauté européenne sur le blé aura démontré le caractère urgent de la question, a noté M. Kelleher. La question avait été discutée par les dirigeants des sept pays les plus industrialisés lors du sommet de Tokyo, à la demande du Canada qui a recueilli, croit le ministre, le fruit de ses pressions. Outre le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis ont promu activement un changement d'attitude à Séoul.

Les pays en voie de développement étaient les plus désireux de porter le commerce des produits agricoles à l'ordre du jour des prochaines négociations. C'était pour eux une priorité, de dire M. Kelleher qui a rappelé que les règles du GATT, sans être complètement muettes, touchent à peu de produits. Pour ces pays, la libéra-

lisation des règles commerciales est la seule façon d'assurer à leurs produits agricoles accès aux marchés des pays développés.

En acceptant d'inscrire à l'ordre du jour de la négociation la question des services, les pays en voie de développement ont cependant fait à leur tour un compromis. Plusieurs pays, notamment le Brésil, voyaient d'un mauvais oeil la libéralisation des règles pour le commerce des services, jugeant leurs secteurs de services encore trop faibles pour affronter la concurrence internationale.

À l'occasion de cette rencontre à Séoul, M. Kelleher a eu par ailleurs des entretiens avec son homologue américain, Clayton Yeutter. Pendant une heure, ils ont fait le point sur deux dossiers commerciaux litigieux : dans le cas du bardeau de cèdre, le ministre dit être peu optimiste quant à une révision de la décision américaine d'imposer des tarifs de 35 % sur le bardeau importé. Dans le dossier du bois d'oeuvre, il y a place à un peu plus d'optimisme, mais pas au point, croit-il, de penser que le département américain du commerce puisse refuser d'ouvrir une enquête pour déterminer si le Canada subventionne indirectement l'industrie du bois d'oeuvre.

Dans ce cas, une décision doit être rendue le 9 juin sur la tenue de l'enquête. M. Kelleher a fait savoir à M. Yeutter que déjà en 1983 une enquête similaire avait établi que les droits de coupe moines élevés qu'aux États-Unis exigés par les provinces ne constituaient pas des subventions déguisées à l'industrie. Depuis 1983, rien n'a changé au Canada quant aux politiques sur les droits de coupe.

Le ministre canadien a aussi rencontré sur une base bilatérale le commissaire au Commerce pour la Communauté européenne, Willy de Clercq. Celui-ci a fait part au Canada de la préoccupation des pays européens à la suite de l'arrondissement de deux bateaux de pêche espagnols. Le contentieux entre la communauté et le Canada s'allonge dans le domaine de la pêche, a fait remarquer M. de Clercq qui aurait menacé le Canada de représailles en bloquant la vente de morue étiquée qui constitue la majorité des ventes canadiennes de morue en Europe.

Bourassa

puis, par un comité ministériel qui réunit les ministres provinciaux responsables du commerce sous la présidence du ministre fédéral M. James Kelleher. C'est en participant aux travaux de ces comités que les provinces recevront l'information sur le déroulement des négociations et participeront à l'élaboration des mandats de négociation sur les sujets qui les touchent.

De son côté, le gouvernement fédéral a accepté le principe d'une rencontre quatre fois par année au niveau des premiers ministres. Ceux-ci pourront exercer une autorité suprême en quelque sorte, faire les arbitrages s'imposant sur les questions délicates.

Dès la première rencontre, ils feront l'évaluation des mécanismes en place pour apporter les correctifs nécessaires si les provinces jugent ne pas avoir suffisamment d'information ou ne pas participer assez étroitement à l'élaboration des mandats de négociation. Rappelons qu'une des réticences des provinces venait du fait qu'on ne faisait pas confiance au négociateur fédéral en raison de la volonté de M. Reisman d'avoir la plus grande marge de manoeuvre possible pour mener les pourparlers avec les États-Unis. M. Mulroney affirmait hier que les premiers ministres provinciaux semblaient satisfaites jusqu'ici des échanges d'information.

On a refusé hier de parler d'unanimité autour de la table des premiers ministres. M. Mulroney, appuyé en cela par le premier ministre albertain, M. Don Getty, a choisi avec soin le mot consensus. La seule réserve entendue est venue du premier ministre néo-démocrate du Manitoba, M. Howard Pawley, qui aurait préféré une participation plus directe des provinces.

Le consensus d'hier soir équivaut toutefois à un feu vert des provinces pour que les négociations s'engagent vraiment. Il y a deux semaines, une rencontre a eu lieu entre MM. Reisman et Murphy pour mettre au point la mécanique des discussions. Leur prochaine rencontre est prévue pour la mi-juin, à Washington. Ils doivent s'entendre au téléphone ces jours-ci sur un ordre du jour détaillé pour que les discussions portent sur le fond. Rappelons que l'échéancier prévoit que les négociations devront être complétées pour le début de 1988.

Le premier ministre David Peterson était tout sourire hier soir à la sortie de la rencontre. Connus pour ses fortes réserves sur le principe même de la libéralisation des échanges avec les États-Unis, il a dit garder ses réserves, notamment sur les enjeux de la négociation. Il ne peut être question d'aller remettre en cause des acquis comme le pacte canado-américain de l'automobile, dit-il. Ce qui le rassure et le satisfait, c'est que si le processus de négociation ne fonctionne pas adéquatement, les premiers ministres pourront apporter les correctifs nécessaires à leurs rencontres trimestrielles.

Le premier ministre Robert Bourassa semblait toutefois encore plus satisfait de la réunion. Le Québec n'avait jamais demandé d'avoir des représentants à la table de négociation, a-t-il rappelé. Les garanties obtenues hier soir offrent suffisamment de protection au Québec, croit-il. Il y a surtout l'engagement pris par M. Mulroney de définir au cours des prochains mois des mécanismes pour permettre aux provinces de ratifier un éventuel traité qui le rassure.

En obtenant le pouvoir de ratifier un éventuel traité, le Québec obtient comme « une police d'assurance » que nous permettra le moment venu d'accepter ou de refuser » le traité, a noté M. Bourassa en quittant le Parlement fédéral où avait lieu la rencontre. En arrivant à la rencontre en début de soirée, M. Bourassa avait défini ses exigences en disant : « Ce qui est indispensable, c'est que le Québec puisse se réserver le droit d'être d'accord ou pas avec le traité dans la mesure où ses intérêts économiques sont concernés ».

M. Bourassa n'emploie pas le mot droit de veto pour décrire ce qu'il recherche à cet égard. Hier, il décrivait les formules possibles pour faire ratifier le traité éventuel par les pro-

vinces en évoquant la formule d'amendement constitutionnel de Victoria, la formule actuelle ou une formule à définir basée sur l'unanimité des provinces ou des régions. Dans deux de ces formules, le Québec aurait un droit de veto strict.

Quelque que soit la formule, les provinces ne pourraient se prononcer que pour les parties du traité qui comportent des éléments tombant dans leur domaine de compétence. Ces éléments sont nombreux toutefois et M. Bourassa comme M. Peterson ne cachaient pas hier que, si nécessaire, les provinces pourraient refuser d'appliquer le traité et de le rendre inopérant. Avec leur poids économique, le Québec et l'Ontario pouvaient exercer une force de persuasion morale que M. Mulroney semble avoir saisie. Rappelons que les États-Unis avaient exigé que le gouvernement fédéral prenne les mesures pour qu'un éventuel traité ne puisse être ignoré par les provinces. Les premiers ministres n'ont pas défini hier soir par qui et comment seront arrêtées les modalités de ratification du traité. M. Peterson reconnaissait hier que les discussions pourront être difficiles.

Au cours de la rencontre d'hier, les premiers ministres ont par ailleurs défini ce qu'ils ont appelé les paramètres de la négociation : réduction des tarifs douaniers et des mesures protectionnistes et création d'emplois. Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Grant Devine, a indiqué cependant qu'on avait aussi discuté de stratégie de négociation qui comprend plusieurs points dont on ne veut pour l'instant discuter publiquement.

Guichets

chets de la Banque Royale (1,030), la Banque Canadienne Impériale de Commerce (600), la Banque Toronto Dominion (520), ainsi que des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec (250).

Les guichets de la Banque de Montréal (600) doivent être ajoutés au réseau d'ici une quinzaine de jours tandis que ceux de la Banque Nationale du Canada (120) du Canada Trust (170) et des Crédits unions participantes (150) seront rattachés l'automne prochain.

En tout, quelque 2,500 guichets automatiques sont dès aujourd'hui accessibles aux clients de ces différents établissements financiers. L'ajout prochain de quelque 1,000 autres portera le nombre total de machines interconnectées à environ 3,500 réparties dans plus de 130 villes et localités à travers le Canada.

Le nouveau réseau regroupe ainsi près de 95 % du total des guichets automatiques en usage au Canada. D'autres institutions financières sont de plus susceptibles d'ajouter leurs équipements au réseau d'ici peu, a précisé M. René Croteau, adjoint au président, relations institutionnelles, pour la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins. Interac ne permet pour le moment que les retraits d'argent en espèces pour les usagers opérant à partir d'un guichet d'une institution finan-

cière autre que la leur. On entend par ailleurs étendre la gamme de services disponibles de façon à inclure toutes les opérations courantes.

Selon M. Croteau, le lancement de ce réseau est très prometteur pour l'avenir et devrait profiter à tous les consommateurs. À son avis, on pourrait voir en effet davantage de guichets dans les dépanneurs, les magasins d'alimentation et les stations-service, ceci, même en région éloignée.

« Apparaissant, il n'aurait pas été possible pour un établissement financier d'installer un guichet dans une petite localité en raison du faible nombre de clients. Maintenant, grâce au réseau partagé, les clients de n'importe quel établissement membre opérant dans la localité pourraient utiliser un guichet d'un autre établissement », a-t-il déclaré.

M. Croteau voit également dans la formation de ce réseau une étape importante vers l'implantation de la carte de débit par laquelle les consommateurs pourraient choisir de faire débiter directement le montant de leurs achats directement de leur compte bancaire, au lieu de payer comptant ou par chèque. C'est d'ailleurs l'objectif des banques que de mettre en branle ce nouveau mode de paiement d'ici le second semestre de 1988.

M. Pierre Paquette, vice-président aux services aux particuliers de la Banque Nationale, a souligné que la nature confidentielle des opérations serait sauvegardée, les transactions étant transmises au moyen d'un code brouillé à l'ordinateur central de l'institution financière concernée. Pour les mêmes raisons, il ne croit pas en des possibilités de fraude accrues.

L'accès au réseau est immédiat. L'usage a ainsi accès dès aujourd'hui aux 2,500 guichets déjà interconnectés, ceci à même sa carte bancaire actuelle ainsi que de son numéro ou code d'identification personnel.

Des frais de 75 cents seront par ailleurs débités du compte de l'usager pour chaque opération bancaire réalisée sur des terminaux associés. M. André Bisson, premier vice-président et directeur général pour la région de Québec de la Banque de Nouvelle-Écosse a par ailleurs annoncé que cette dernière institution absorberait tous les frais au bénéfice de ses clients.

Selon les spécialistes, les guichets automatiques représentent présentement près de 5 % du volume total des opérations réalisées par les institutions bancaires. Les retraits comptent par ailleurs pour près de 85 % des opérations enregistrées aux guichets automatiques.



Nous prions les lecteurs de DEVOIR de bien vouloir prendre note que nous interrompons la chronique Aujourd'hui pour la période estivale. Il nous fera plaisir de reprendre ce service à la communauté dès l'automne.

POUR OBTENIR DES CANDIDATE(S) DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR 842-9645